

Estimation des frais activités et classes de dépaysement – année scolaire 2026/2027

Les frais présentés ici sont une estimation, ils pourront donc encore varier, mais vous pouvez ainsi évaluer ce que vous devrez payer cette année. Les décomptes vous seront remis via l'application APSchool. Si les frais scolaires dépassent 50€, vous pouvez demander à payer en plusieurs fois. En cas de difficulté, contacter le secrétariat (02/653 95 45).

Frais scolaires autorisés (= les frais que l'école peut vous réclamer au coût réel, elle ne fait aucun bénéfice sur ces activités) : prix d'entrée à la piscine, activités culturelles et sportives auxquelles les élèves participeront cette année, séjour.	Accueil	Voyage scolaire 40€
	M1	Cap Sciences 10,50€ - La leçon verte 41€
	M2	Cap Sciences 10,50€ - Les vacances de Violette 5€ - La leçon verte 41€
	M3	Cap Sciences 10,50€ - Les vacances de Violette 5€ - Voyage scolaire 40€
	P1	Cap Sciences 10,50€ - Les vacances de Violette 5€ - Planète Mômes 5,50€ - Voyage scolaire 40€ - Spectacle de Noël 6,50€
	P2	Cap Sciences 10,50€ - Les vacances de Violette 5€ - Planète Mômes 5,50€ - Voyage scolaire 40€ - Classes de ferme 170€
	P3	Cap Sciences 10,50€ x2 - Planète Mômes 5,50€ - Théâtre au CCR 6€ - Animation bois 25€ - Animation théâtre 15€
	P4	Cap Sciences 10,50€ x2 - Planète Mômes 5,50€ - Théâtre au CCR 6€ - Animation bois 25€ - LLN 5€ - Bruxelles 10€
	P5	Cap Horizon 7€ - Cap Sciences 10,50€ - Voyage scolaire 40€ - Classes de neige 685€
	P6	Cap Horizon 7€ - Cap Sciences 10,50€ - Rallye-lecture 10€ - Journée Walibi 30€ - Classes de neige 685€
	M3 à P6	Les frais d'entrée à la piscine vous seront communiqués lors de sa réouverture.

Frais scolaires facultatifs (= les frais que l'école peut vous proposer, mais vous n'êtes pas obligé de les accepter et cela ne peut pas avoir de conséquences sur les apprentissages de votre enfant) : achats groupés facultatifs, abonnement à une revue.

/

Frais extrascolaires (= les frais qui correspondent à des périodes, des activités ou des services qui ne sont pas obligatoires. L'école peut vous les réclamer si vous décidez que votre enfant va en bénéficier) : temps de midi, garderies, repas, photos scolaires.	Accueil extrascolaire	Les redevances sont fixées comme suit : Accueil du matin de 7h00 à 7h40 (avant les cours) : forfait de 0,75€ (1/2h) Accueil du soir : payant par demi-heure de 15h45 à 18h00 Accueil du mercredi après-midi : payant par demi-heure de 12h20 à 18h00. Le tarif est fixé comme suit : 1 ^{er} enfant : 0,75€ par demi-heure 2 ^{ème} enfant : 0,60€ par demi-heure 3 ^{ème} enfant : 0,45€ par demi-heure. En cas de dépassement de l'horaire, une redevance de 5,15€ par demi-heure et par enfant sera appliquée. En ce qui concerne l'accueil extrascolaire payant du soir et du mercredi après-midi, toute demi-heure entamée est considérée comme due.
	Repas chauds	Maternelle : potage 0,50€ / repas 3,75€ Primaire : potage 0,65€ / repas 4,20€
	Photos scolaires	Pochette pour environ 15 à 18€